

# ASSOCIATION "OLIVIER +"

Siège : Centre de Rencontres - Rue de Brichebay - 60300 SENLIS

Tél : 44.53.70.85

-----

## BULLETIN D'INFORMATION N°8

de NOVEMBRE 1992

"LA LUTTE ET LA REVOLTE IMPLIQUENT  
TOUJOURS UNE CERTAINE QUANTITE D'ESPERANCE"

BAUDELAIRE

### I - Le mot du Président

Les situations que nous vivons autour des enfants malades et de leurs parents, sont dominées par les batailles à mener pour la guérison, pour la qualité de la survie, pour l'épanouissement affectif de chacun au plus près de la vie normale, malgré les contraintes des traitements imposés par la maladie... et les médecins.

C'est une lutte au sens noble du terme, l'énergie de cette lutte doit être trouvée dans la révolte contre l'injustice, contre l'agressivité de la maladie et de ses conséquences. Cette révolte est bénéfique, elle libère les énergies, elle empêche de baisser les bras, elle conduit l'action mais cette révolte n'a de sens qu'à la lumière de l'espérance.

b) Le Forum des Associations à SENLIS

Nous y avons retrouvé les 3 et 4 Octobre notre place "habituelle" !

Un stand illustrant notre nouveau slogan "OLIVIER + VEUT FAIRE PLUS", une installation vidéo fixant le jeune public... et dont les parents avec la complicité de Lucky Luke, Astérix et autres ont permis de prendre d'utiles contacts et de recueillir des adhésions nouvelles.

c) Vidéotheque

Un catalogue des cassettes Vidéo a été élaboré et est maintenant distribué dans les services de Pédiatrie des Hôpitaux de Senlis et Creil aux enfants concernés. Les responsables de la Vidéotheque, Mesdames GUILLEMIN et OUDIN, assurent une permanence pour la distribution et parallèlement un circuit de mise à disposition des cassettes a été institué entre les deux hôpitaux et la Vidéotheque.

4 000 Francs seront consacrés cette année à l'achat de nouvelles cassettes et nous venons d'acquérir un meuble fonctionnel pour le rangement des cassettes.

Il est rappelé que l'Association possède deux magnétoscopes et deux petits téléviseurs couleur qui sont prêtés aux enfants qui n'en disposent pas.

d) NOEL

Le recensement des enfants "gravement malades " qui bénéficieront d'un cadeau à Noël est en cours en respectant le secret médical.

Ils seront 50/60. Le cadeau sera accompagné d'un petit chèque pour les enfants des familles les plus défavorisées ou les plus nombreuses (on a tendance à oublier les frères et soeurs lorsque l'on parle d'aide aux familles).

e) OLIVIER + A BEAUVAIS ?

Ca bouge à BEAUVAIS ! Nous venons d'enregistrer l'adhésion du Service de Pédiatrie du Centre Hospitalier de Beauvais. Le Chef de Service qui est un de nos fidèles adhérents, à titre personnel, exprime dans un mot d'accompagnement au nom de l'ensemble du service, le désir de voir mettre en place, à Beauvais, une cellule de soutien aux enfants et à leur famille.

Le bureau d'OLIVIER + a répondu favorablement et soutiendra l'initiative du service de Pédiatrie de Beauvais. Nous allons explorer, dans la concertation, les conditions de mise en place d'une structure à Beauvais et une réunion est programmée pour le 26 Novembre.

**ADHERER A "OLIVIER +" C'EST APPORTER UNE AIDE MORALE ET  
MATERIELLE A DOMICILE**

Approcher des enfants et des familles qui souffrent, c'est pénétrer dans un monde qui peut être différent du nôtre, avec d'autres repères, d'autres valeurs : **C'EST DONNER DE SOI**, c'est réagir en amis;

Au sein d'un groupe, d'une association partager ensemble des moments denses est une source de grande richesse.

**VOUS QUI AIMEZ LES ENFANTS**, qui aimez la vie, qui aimez partager, qui aimez accompagner,

**VEZ NOUS REJOINDRE**

**Raymonde DESNE  
Surveillante du Service de  
Pédiatrie de l'hôpital de  
CREIL**

**V - LE COIN DU TRESORIER**

Un bulletin destiné au renouvellement des dons pour 1993 est ci-joint.

Vous savez que les dons à "OLIVIER +" ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu (40% des sommes versées dans la limite de 1,25 % du revenu imposable en l'état actuel de la législation).

Vous recevrez en temps utile, pour chaque versement, une attestation vous permettant de bénéficier de cet avantage.

Vous savez aussi que la réduction d'impôt sera possible sur les revenus de 1992 ( à déclarer en février 1993) si votre versement nous parvient avant le 31 Décembre prochain.

"OLIVIER +" va bien ce qui veut dire que ses besoins de financement augmentent régulièrement. Nous comptons sur votre fidélité pour poursuivre notre action et, si possible, l'intensifier ("OLIVIER +" veut faire plus").

Vous pouvez aussi nous aider en nous donnant un peu de votre temps. Toutes les bonnes volontés peuvent trouver à s'employer au sein de l'Association ; les tâches sont très diverses et toutes les compétences utilisables.

**Jean MUTTE**



## AIDE MEDICALE ET SOCIALE A DOMICILE DU JEUNE MALADE

### BULLETIN

- DE PREMIÈRE ADHÉSION  - DE RENOUVELLEMENT

Nom et Prénoms : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_\_\_

Je désire être Bénévole

Médical

Scolaire

Divertissement

Date et signature

### COTISATION ANNUELLE

Membre adhérent à partir de 50 F

Membre de soutien à partir de 100 F Je verse ..... F

Membre donateur à partir de 500 F

(Associations, clubs, écoles, groupements divers, peuvent réunir leurs adhérents ou élèves pour être membre de soutien ou membre donateur).

### ASSOCIATION "OLIVIER +"

Siège Social

60300 SENLIS

et

Siège Administratif

Association "Olivier +"  
Centre des Rencontres de Brichebay  
Rue de Brichebay  
60300 SENLIS  
Tél. : 44.53.70.85

N. B. : La somme versée est déductible de vos revenus imposables dans la limite de 1 % de votre revenu net global.  
Cette déduction n'est autorisée que si votre versement ne figure pas dans les charges de votre activité professionnelle (cas du 1 % du chiffre d'affaires ou des recettes brutes des activités industrielles, commerciales, artisanales, libérales ou agricoles).